

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Oyem : haro sur les violences faites aux femmes !

L'APPEL est du secrétaire général de province du Woleu-Ntem, Côme-Clément Bibang, lors du lancement de la campagne de sensibilisation aux droits de la femme.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

“**L**ES violences faites aux femmes : une barrière à l'épanouissement intégral de la femme”. C'est le thème national de l'édition 2020, de la "Campagne de sensibilisation aux droits de la femme" dans notre pays, qui a été lancée à Oyem, dernièrement, par le secrétaire général de province, Côme-Clément Bibang. À cette occasion, ce dernier a

rappelé que la lutte contre les violences faites aux femmes est une préoccupation majeure du couple présidentiel. Et que pour atteindre l'objectif "zéro violence", la campagne doit être, non seulement, un moment d'appel des femmes, pour que leur cause soit enfin au cœur du débat public, mais aussi un appel aux hommes, qui doivent davantage s'engager pour cette noble cause. Le thème spécifique choisi dans le Septentrion est : "Les violences conjugales : brisons le silence". Un thème évocateur à plus d'un titre, tant les études statistiques nationales, réalisées en 2015, définissent la province du Woleu-Ntem comme étant le fief des violences faites aux femmes. Le chef de service provincial de la Famille, Blandine Minkué Essono, a énuméré, entre autres, les violences phy-



Les femmes présentes lors de la campagne de sensibilisation.

siques (51,6 %), psychologiques (38,5 %), économiques (51 %), sexuelles (44,9 %) et verbales (37,6 %). Le tout projeté à l'assistance sous forme de film documentaire.

Les victimes de ces actes ont été invitées à "briser le silence", à travers l'exposé : "Violences conjugales", animé par Jessica Obono Mve, experte sur le genre. Félicien Nzamba, ma-

gistrat au tribunal de première instance d'Oyem, a, de son côté, édifié sur les démarches à entreprendre par les victimes, conformément à la législation nationale.

Oyem : Estelle Ondo était au contact de sa base



Estelle Ondo échangeant avec sa base.

LA députée était dernièrement dans son siège politique du 2e arrondissement du chef-lieu du Woleu-Ntem

E.E.M
Oyem/Gabon

Le 28 février dernier, la députée du 2e arrondissement d'Oyem, Estelle Ondo, était dans son fief pour rendre compte des travaux parlementaires de la seconde session ordinaire de l'année 2019 consacrée à l'examen de la loi des Finances 2020.

Une session particulièrement dense et riche, au cours de laquelle, dira-t-elle, 15 textes de loi sur 18, ont été examinés et adoptés. Parmi les textes passés aux cribles, Estelle Ondo a cité l'examen et l'adoption de la loi de finances 2020, dont le budget s'élève en recettes et en dépenses à plus de 2 900 milliards de francs. Soit une hausse de 297,36 milliards de francs par

rapport à l'exercice précédent. À cela s'ajoute, entre autres, le vote de confiance accordée par la première Chambre du parlement au Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, lors de sa déclaration de politique générale de décembre 2019. Elle a aussi cité : la modification de certaines dispositions de la loi n° 13/2014 du 7 janvier 2015 fixant le cadre d'exercice de la profession d'avocat dans notre pays; la demande de la levée de l'immunité parlementaire d'un élu national; le projet de loi d'habilitation du gouvernement à légiférer en période d'intersession parlementaire; le projet de loi autorisant l'État gabonais à contracter un emprunt de 5 431 000 euros auprès du Fonds international de développement agricole (Fida), en vue du financement du Projet de développement agricole et rural en sa phase 2 (PDAR2), etc. L'exercice pédagogique a été très apprécié par la population de son fief politique.

Pour une franche collaboration



Les enseignants du secteur protestant lors de la réunion.

Gérard MINKO
Oyem/Gabon

Le président régional (Woleu-Ntem) de l'Église évangélique du Gabon (EEG), le pasteur Augustin Bouengone, a tenu, dernièrement, à Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, une séance de travail avec les chefs d'établissements secondaires et les chefs de secteurs de l'ordre de l'enseignement protestant de sa circonscription ecclésiastique du

Septentrion.

Une première, qui a permis aux uns et aux autres de se présenter à leur hiérarchie, tout en déclinant, dans la foulée de leurs échanges, leurs visions respectives et les différents maux qui minent le fonctionnement optimal de leurs établissements scolaires respectifs. Le président régional a encouragé les concernés à l'effort et à l'abnégation dans l'exercice de leurs fonctions. Pour y arriver, Augustin Bouengone a exigé une collaboration franche et une symbiose entre l'Église et ses "ouvriers".

Au regard des missions à eux assignées, les responsables des établissements de l'enseignement protestant dans le Woleu-Ntem ont promis de donner le meilleur d'eux. Pour des résultats scolaires plus édifiants et porteurs d'espoirs.